



Déroulement d'une randonnée

Merci pour ta proposition,
on se réjouit de découvrir ta randonnée !

Tu trouveras ci-dessous quelques conseils afin que ta sortie se passe merveilleusement bien. Le comité est là pour toi, n'hésites pas à nous contacter si tu as la moindre question ou si tu as besoin d'aide : rando2040@gmail.com.

Préparation

Reconnaissance: se fait avec l'adjoint/e dans les 3 à 4 semaines qui précèdent l'excursion. A cette occasion, le/la chef/fe de course s'assure notamment de l'état du parcours et détermine des adaptations éventuelles. En outre, il/elle s'informe des éventuels points d'intérêts rencontrés lors de l'excursion (édifice, monument, paysage, point historique, etc.). Il/elle transmet à l'adjoint/e toutes les informations concernant la randonnée.

Décision d'annulation: En règle générale, les randonnées se font par n'importe quel temps. Cependant il se peut qu'une excursion doive être annulée ou modifiée pour des raisons sérieuses (itinéraire devenu impraticable, prévisions météorologiques mauvaises, etc.). La décision d'annuler doit être transmise au comité, qui se chargera de transmettre l'information aux membres et prospects. L'annulation pour raison de météo se fait au plus tôt 48h avant la course. L'annulation en général doit se faire *au plus tard le soir avant la randonnée*.

Inscriptions éventuelles: En cas d'hébergement ou de réservation d'un restaurant, Le/la chef/fe de course peut demander des inscriptions. Il/elle centralise ces inscriptions. L'inscription obligatoire devra être indiquée sur la fiche de course.

Déroulement

Accueil: au début de sa randonnée le/la chef/fe de course prendra soin d'accueillir les participants et de se présenter ainsi que son/sa adjoint/e, et l'itinéraire à venir. Il informe les participants que ceux qui le dépassent lors de la course échappent à la responsabilité de Rando 2040+.

Conduite

- Le/la chef/fe de course conduit les participants selon l'itinéraire reconnu et fixé, en marchant à leur tête.
- Il/elle évite l'effet « accordéon », où le groupe de tête distance le groupe de queue, en faisant des regroupements et en assurant un contact visuel avec l'adjoint.
- Il/elle signale aux endroits incertains le bon chemin à suivre.
- Il/elle ménage des pauses régulièrement, en s'adaptant au groupe.
- Il/elle rend attentifs les participants aux particularités de l'excursion.
- Il/elle informe les participants des éventuels points d'intérêts.

Rapport de randonnée: à compléter le formulaire avec l'adjoint/e durant la sortie. Encaisser, si nécessaire, la participation de 15.- frs auprès des personnes non-membres (prévoir un peu de monnaie pour la course). Merci d'écrire lisiblement.

Boucllement de la rando: après la rando noter les éventuelles observations sur le rapport de course, et l'envoyer dans la semaine qui suit, par e-mail à rando2040@gmail.com.

Dédommagement: il est fixé à 60.- pour le/la chef/fe de course et son adjoint/e. Le/la chef/fe de randonnée décide de la répartition de ce montant. Verser l'éventuelle différence récoltée lors de la randonnée sur le compte de l'association:

ASSOCIATION DES «RANDONNEURS 20-40», 1853 YVORNE
CCP 17-631463-8 N° IBAN : CH26 0900 0000 1763 1463 8

Rôle de l'adjoint/e

Le choix de l'adjoint(e) est important. Il/elle doit être capable de reprendre une randonnée en cas d'empêchement subit du/de la chef/fe de course.

Reconnaissance: prendre contact avec le/la chef/fe de randonnée pour faire la reconnaissance en sa compagnie. L'adjoint doit connaître le parcours et en avoir une copie sur lui.

Pendant la randonnée: l'adjoint/e marche en queue de colonne. Il/elle informe les participants qui se trouvent derrière lui/elle qu'ils échappent à la responsabilité des «randonneurs 20-40». Il/elle garde le contact avec le/la chef/fe de randonnée en tête de marche et l'avise en cas de problème.

Remplacement d'un/e adjoint/e: En cas d'absence de l'adjoint/e, le/la chef/fe remplacera l'adjoint/e en désignant un participant pour marcher en fin de colonne. Ou si l'absence est annoncée suffisamment en avance, contactez votre comité afin qu'on vous trouve un/e remplaçant/e.

Le comité